



Chères Ingwilleroises, Chers Ingwillerois,

L'été, avec ses journées à rallonge, le soleil, les vacances pour petits et grands et une certaine douceur de vivre, s'est bien installé et j'espère qu'il vous met la tête en joie et en fête.

L'été avec ses animations variées, comme les festivités du 14 juillet, le Marché du Terroir et de l'Artisanat, les soirées Dans'Ing à La Halle, le Messti...c'est autant d'occasions de se rencontrer, d'échanger, de passer des moments heureux en famille ou entre amis.

L'été, c'est bien sûr faire le plein de soleil et de détente, c'est profiter de sa famille pour construire des souvenirs heureux, c'est aussi penser aux personnes isolées, se soucier et se respecter les uns les autres, toujours et encore, car c'est la clé du bien vivre ensemble.

Bien sûr, la rentrée arrivera trop vite, surtout pour nos enfants qui reprendront le chemin de l'école en septembre, mais aussi pour l'ensemble de vos élus qui vont jouer leur dernière partition avant le rendez-vous électoral de 2020.

Je profite de ce dernier édito qui m'est donné, car ma réserve s'imposera pour les deux éditions des DNI suivantes, pour vous dire le plaisir que j'ai à être votre maire, en essayant toujours de servir

mes concitoyens et d'agir pour Ingwiller. C'est une charge difficile, prenante mais oh combien passionnante.

Avec mon équipe, que je remercie ici de leur engagement sans faille et qui s'adresse à vous dans cette édition des DNI, nous avons mis à exécution beaucoup de projets mais il reste encore tant à faire qu'il ne m'est pas possible de m'arrêter ainsi, un peu au milieu du gué, avec un sentiment d'inachevé.

C'est donc avec beaucoup d'émotion, mais aussi de lucidité, conscient de la charge de cette fonction, que je vous annonce que je me représenterai à nouveau devant vous en mars 2020, pour prendre les destinées de la commune en main, si tout du moins vous m'accordez à nouveau votre confiance.

Cette période ne mettra pas un coup de frein aux projets en cours mais ne verra pas non plus une accélération opportuniste dans la prise de décisions. Elle sera, comme l'a été tout le mandat, respectueuse des valeurs que nous défendons tous, de liberté, égalité et fraternité.

Votre Maire, Hans Doeppen

POUR NOUS CONTACTER

Mairie d'Ingwiller 85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller

www.mairie-ingwiller.eu |  Mairie d'Ingwiller

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h Samedi de 9h à 12h

Téléphone 03 88 89 47 20

accueil.mairieingwillerorange.fr

communication.dni@gmail.com

Des exemplaires de DNI sont disponibles en mairie et vous trouverez également les versions pdf sur le site de la mairie.

Comité de rédaction des DNI : Commission Communication

Conception et mise en page erwannfest.fr • Impression: imprimerie BOVI • ImprimVert®



Jacqueline SCHNEPP,
Maire-adjoint en charge de l'éducation, la jeunesse et la cohésion sociale

Etre élu n'est pas une fin en soi.

Etre élu, c'est un mandat : un contrat de confiance entre l'électeur et l'élu qui oblige ce dernier à œuvrer dans le sens de l'intérêt commun et rendre compte de son action. C'est dans cet esprit, forte de ces convictions que j'ai œuvré avec un souci constant de recherche d'informations afin d'éclairer ma

pratique pour la rendre plus efficiente dans les domaines qui m'ont été confiés

L'éducation - La jeunesse

Ce domaine me tient particulièrement à cœur car c'est là que se construit notre avenir. Il s'agit de mettre à disposition des enfants et du personnel enseignant un cadre fonctionnel, agréable, propice aux apprentissages.

Dans le groupe scolaire ont été réalisés :

- **De nombreux travaux** : Réfection des toitures du groupe scolaire, remplacement d'une partie des fenêtres, pose de protections solaires, réfection des sanitaires et de la cour à la maternelle,
- **Des équipements** : Toutes les salles de classe élémentaire ont été pourvues d'un ordinateur, d'un tableau blanc et d'un vidéo projecteur. L'informatisation des salles de classe maternelle est en cours de finalisation.

L'accueil périscolaire

Pour répondre aux besoins croissants d'accueil une réflexion sur l'évolution des structures périscolaires est initiée au niveau de la Communauté de Communes.

Une extension du bâtiment périscolaire est envisagée à Ingwiller.

La vie sociale

Dans le cadre intercommunal, j'œuvre également à la mise en place de nombreuses actions de prévention en direction des seniors en lien avec le Conseil Départemental : gestion du stress, plaisirs de la table, usage des médicaments, à l'aise sur le net....

Le projet de la Maison des Services au Public, porté par la Communauté de Communes, sera localisé à Ingwiller. Il est en cours d'élaboration. Comme son nom l'indique, ce lieu regroupe et propose des services de proximité et d'accompagnement à l'attention de tous les publics.



Francis SCHEYDER,
Maire-adjoint en charge des finances, du développement économique et du Centre Communal d'Actions Sociales

De 2014 à 2019, les votes des budgets ont été actés avec une recherche constante de maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement, malgré les baisses des dotations de l'état de 34% en 6 ans.

Sur cette période, nous avons :

- **Renégocié les prêts**, les assurances et

certains contrats de maintenance,

- **Validé une nouvelle taxe sur l'électricité** afin de transformer et moderniser l'éclairage public avec le passage aux LED pour des économies d'énergie,
- **Renégocié la taxe sur la convention Connexia** pour l'occupation du domaine public par la fibre optique qui est passée de 2% à 10%,
- **Abaissé le taux des trois taxes de fiscalité locale** (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) de 1% en 2014, comme annoncé lors de la campagne municipale, et de 1,02% en 2018 suite à des transferts de compétences à la Communauté de Communes Hanau- La Petite Pierre.

Le développement économique d'Ingwiller s'appuie à la fois sur le dynamisme de la Zone d'Attractivité Commerciale (ZAC) du Wittholz et sur la préservation des commerces du centre-ville. Pour gagner en attractivité et convivialité, nous avons agi sur l'embellissement du bourg centre

mais surtout sur sa restructuration avec la construction de La Halle qui accueille diverses manifestations dont le marché hebdomadaire des producteurs locaux. Depuis 2015, nous avons également nommé un « Monsieur propreté » qui sillonne la ville au quotidien pour veiller à sa propreté.

De 2014 à 2019, le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) a attribué de multiples aides sociales aux personnes nécessiteuses ainsi que des subventions diverses. Il organise également l'excursion annuelle des aînés qui connaît toujours un vif succès.

Grâce à une gestion rigoureuse mais volontariste et malgré les contraintes budgétaires, de multiples investissements, acquisitions, travaux de réfection, acquisitions de gros matériel... ont pu être réalisés afin de remplir nos engagements sans augmenter l'endettement par habitant qui reste le même qu'avant 2014.



Elisabeth BECK,

Maire-adjoint en charge de la culture et du développement touristique

La culture est une richesse fondamentale pour notre société, elle contribue à notre épanouissement individuel et collectif, elle participe à favoriser le lien social, elle enrichit notre capacité à vivre ensemble, elle est une des meilleures réponses contre l'obscurantisme, l'individualisme et le repli sur soi, elle nous ouvre au monde, aux autres, elle nous révèle toute la richesse de l'humanité.

C'est dans cet esprit que la commission Vie Culturelle se réunit régulièrement afin d'établir un programme de manifestations, dans le souci de promouvoir l'art et la culture, de proposer des rendez-vous culturels pour tous, de développer l'éducation artistique et culturelle.

Tout au long de l'année des moments forts comme :

- **Les soirées « Carnet de Voyage »** nous font voyager dans des contrées lointaines
- **Des concerts très variés** nous font découvrir tous les styles de musiques
- **Des moments festifs** comme la St Patrick ou la Fête de la Musique, permettent de mettre en valeur nos musiciens
- **Le « Printemps des Artistes »** met en lumière les grands talents de nos artistes locaux
- **Le théâtre** est une animation culturelle pour petits et grands proposé à divers moments de l'année dont « Mystères au Pays des Lumières » qui depuis 5 ans nous emmène, début décembre, au fil de contes et légendes, dans les endroits les plus insolites d'Ingwiller

- **La troisième édition du « Marché du Terroir et de l'Artisanat »** fait partie de nos manifestations en collaboration avec toutes les associations locales, dans le magnifique cadre de notre Parc Public et contribue à la découverte d'un patrimoine très riche.

- **Les soirées estivales « Dans'Ing »** nous emmènent dans la danse aux rythmes des valses, de la salsa, du hip hop, Afro

Cette grande palette d'animations est le fruit d'un travail de longue haleine.

C'est avec engagement et enthousiasme que les conseillers municipaux de la commission Vie Culturelle s'investissent pour enrichir la vie communale par la culture.

Dans la même démarche, nous prêtons également un grand intérêt au fleurissement de notre ville et c'est après « Les expressions colorées » que notre équipe des Espaces Verts a mis toutes ses compétences dans une nouvelle création et vous fait découvrir « Les Arts ... un 11e ? »

Fleurir sa commune, c'est embellir le cadre de vie de ses habitants et améliorer l'accueil des visiteurs



Jean-Marc KRENER,

Maire-adjoint en charge des travaux, de l'assainissement et de l'environnement

Le pôle activités travaux est un élément incontournable pour le bien vivre dans notre ville et indispensable aussi pour notre mobilité. Les nombreux travaux réalisés durant ces cinq dernières années, étaient, certes, parfois gênants dans la phase réalisation, mais nécessaires au bon fonctionnement de notre ville.

Nos bâtiments : Toitures entièrement renouvelées, une cour de récréation de l'école maternelle refaite, une structure sanitaire réhabilitée et la rénovation des fenêtres de l'école, rendent notre plate-forme scolaire accueillante et efficace. De menus travaux en accompagnement de la construction de

notre dépôt municipal, facilitent également la tâche de notre équipe technique.

Nos voiries : Pour un entretien pérenne de notre voirie, un marché d'entretien nous permet régulièrement d'agir sur un bon nombre d'affaissements et de dégradations de nos voies circulables et piétonnes. Un chantier important, nous a rendu la rue du Pasteur Hermann et une partie de la rue du Général Gouraud, avec un tapis d'enrobés entièrement neuf. Dans le cadre de ces travaux une borduration corrigée au droit des passages piétons, facilite la circulation aux personnes handicapées. Une action rue des Fleurs et Lilas a permis de rénover complètement cette partie de lotissement, avec la mise en place d'une voirie simplifiée sans bordures hautes avec réseaux secs et humides neufs. Un passage pour piétons sous le pont SNCF, route d'Uttwiller, sécurise cette zone empruntée régulièrement par les personnes handicapées. Malgré le transfert des compétences VOIRIES, vers la communauté des communes, CCHLPP, nous restons un acteur majeur dans le domaine de ces travaux.

Accès PMR : Dans un contexte général de conformité relative aux personnes à mobilité réduite, des travaux importants de mises aux normes ont été réalisés sur notre plate-forme scolaire et à l'église catholique. Nous œuvrons en coordination avec bâtiments de France sur un projet de l'église protestante, et ainsi rendre, cette dernière, également accessible

PMR.

Réseau eau potable : Notre réseau d'eau potable a été équipé d'une station de traitement moderne et performante, cela nous a amené également à réhabiliter le puit de forage et de réaliser des travaux d'amenée de réseaux électriques et de télégestion dans les zones concernées. C'est grâce à un marché d'entretien efficace que nous intervenons régulièrement pour gérer les ruptures de canalisations et d'entretien de notre réseau. Pour simplifier les coupures d'eau inopinées nous avons mené une campagne de mise en place et de remplacement de vanne de fermetures, notamment en périphérie du centre-ville et de l'hôpital.

Environnement : En tant que président de la commission d'assainissement du périmètre d'INGWILLER, je vous transmets quelques éléments indispensables à la bonne gestion de notre environnement. Une station d'épuration équivalente à 6930m³/j pour 11000 habitants et 78.54 km de réseaux communaux et intercommunaux, desservent 6362 habitants. L'entretien régulier de ces installations et la réhabilitation des réseaux nous donnent entière satisfaction dans la lutte contre les pollutions diffuses, le rejet de nos eaux dans le milieu naturel et une bonne qualité de notre eau. En concluant, reste à vous souhaiter une belle saison estivale.



Suzanne SCHNELL,
Maire-adjoint en charge de la communication

La communication au sein d'une commune permet d'entretenir un dialogue avec les concitoyens, les Ingwilleroises et les Ingwillerois, de créer une cohésion forte et surtout un sentiment d'appartenance à une collectivité.

A Ingwiller, nous utilisons différents outils de communication :

- Le site internet www.mairie-ingwiller.eu totalement revu et organisé pour davantage de fluidité et de simplicité. Vous y trouvez les démarches administratives, les compte-rendu des séances de conseil municipal, les infos pratiques, la vie associative, l'agenda, une vidéo et photothèque...etc,
- **Les 2 panneaux informatifs** situés l'un route de Haguenau et l'autre au centre-ville annonçant toutes les manifestations. On ne pourra plus dire qu'il ne se passe rien à Ingwiller !
- **Les affiches et flyers** annonçant les manifestations, les banderoles comme pour le « Johrmärik », le Facebook de la ville et surtout
- **Les DNI**, que vous tenez entre vos mains ! Par ce bulletin municipal, la population est informée de l'avancement des travaux, de ce qui se passe ou s'est passé

à Ingwiller, de conseils pratiques, de l'état civil, de rappels de citoyenneté, de la vie associative mais également des orientations prises par la municipalité tout en laissant la parole à l'opposition. Chaque trimestre, les élus distribuent donc les DNI dans les boîtes aux lettres, au plus près des lecteurs.

La communication ne doit pas laisser de place aux fausses informations diffusées dans le but de manipuler ou tromper. Elle doit être factuelle, rigoureuse et respectueuse des opinions de chacun en évitant les dérapages verbaux et les écrits tendancieux.

Nous avons essayé d'appliquer ces règles d'or dans toutes nos actions de communication en espérant que ces principes soient toujours respectés pour et par tous les concitoyens, surtout pendant la période préélectorale qui s'ouvrira bientôt, pour la défense des valeurs de la République.



Serge JUD,
Maire-adjoint en charge de la sécurité et de la vie associative

Dans le cadre des compétences qui m'ont été attribuées, de multiples actions ont été menées durant ces 5 années :

Au titre des ressources humaines :

- Mise en place de contrats de travail pérennes pour tous les agents suite au désengagement de l'état en matière de participation au financement de certains contrats (contrats aidés...)
- Mise en place d'astreinte hebdomadaire

pour les agents communaux

- Mise en place d'un contrat de prévoyance afin de se prémunir de coûts supplémentaires à charge de la collectivité lors d'absences prolongées pour maladie.
- Mise en application du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) au 01/01/2018.

Au titre de la sécurité :

- Recrutement d'un 2ème policier municipal en février 2018 pour augmenter les rondes aléatoires et réduire le vandalisme et les incivilités qui, pour ceux qui l'ignorent, génèrent des coûts importants de remplacement à la charge de la collectivité.
- Renforcement des contrôles pour les automobilistes et les cyclomoteurs (vitesse et bruit)
- Acquisition d'équipement spécifique pour la police municipale: radar, Taser, bâton télescopique
- Procédure de « Rappel à la loi » : le maire

aura compétence à convoquer le mineur ayant commis un acte répréhensible, ainsi que ses parents. Le « Rappel à la loi » n'est pas inscrit au casier judiciaire, mais une procédure judiciaire pourra être engagée en cas de récidive. Parents, nous en appelons à votre autorité et à votre civisme.

Au titre de la vie associative :

- Gestion sereine des plannings d'utilisation des équipements sportifs grâce à la flexibilité des associations.
- Remplacement des anciens tapis du gymnase, volumineux et difficiles à manipuler par des tapis lestés de 2m X 1m
- Création d'une salle de réunion dans l'entrée du nouveau gymnase.

Durant cette mandature, L'OMSCALI, dont je suis le président, a su recréer la mixité associative lors de nos différentes manifestations (Foulées du Schlembe, Marché du terroir, Inaugurations, etc...). Merci à leurs présidents et à tous les membres des diverses associations pour leur engagement et leur confiance.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Vos conseillers municipaux de l'opposition sont à votre service et à votre écoute. Continuez à nous envoyer toutes vos remarques à nou.ingwiller@laposte.net Steeve Fertig, Lucie-Laure Morey, Claude Reimann, Elisabeth Roth, Elisabeth Schlewitz



Conformément à la procédure formalisée, un 1er jury a sélectionné 3 architectes. Un 2ème jury analysera les esquisses des 3 architectes nominés qui devront tenir compte du cahier des charges prédéfinies. Le vainqueur, futur maître d'œuvre de la nouvelle mairie,

sera connu début juillet et les premiers visuels seront publiés dans les DNI du 4ème trimestre. Nous sommes tenus par des délais administratifs pour avoir le maximum de subventionnement et notamment la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)



Une réfection des marquages horizontaux a été réalisée dernièrement et les automobilistes avertis que vous êtes, n'ont pas manqué de constater quelques changements. En effet, la rue du gymnase aux abords du collège et du gymnase a été limitée à 30km/h afin de garantir la sécurité des collégiens et nombreux piétons.

Des emplacements minutes ont été créés au centre-ville afin de vous permettre de vous arrêter facilement devant les commerces. Le temps de stationnement y est limité à 15 minutes et n'oubliez pas d'apposer le disque, ici encore plus qu'ailleurs.



Le panneau d'entrée de ville en arrivant de Bouxwiller a été déplacé et se trouve maintenant avant le giratoire ce qui implique que la limitation de vitesse à 50km/h prend effet à partir de cet endroit. Depuis le 1er janvier 2019, la création, l'aménagement et l'entretien des voiries ont été transférés à la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre (CCHLPP). Elle est également en charge de l'entretien de l'éclairage public et notamment des remplacements de lampadaires défectueux.



Conformément au planning, la rénovation du terrain de foot a démarré en juin avec un « dépeçage » du vieux revêtement synthétique et une rénovation du système d'assainissement et de drainage. Après étude des différentes options en gazon synthétique, essais pratiques sur d'autres stades par des joueurs de l'Association Sportive d'Ingwiller (ASI), contraintes météorologiques et financières, le conseil

Municipal a opté pour un revêtement en gazon synthétique avec remplissage en granulats EPDM (caoutchouc synthétique vierge) posé sur une sous-couche de souplesse préfabriquée. Un terrain en gazon naturel n'aurait pas été envisageable vu son utilisation intensive. Ce nouveau revêtement sera posé en juillet et la fin des travaux est programmée pour le 18 août au plus

tard pour permettre aux Foulées du Schlembe de bien se dérouler. Avec ce nouvel équipement, l'ASI aura entre les mains, enfin, sous les crampons, tous les atouts pour prétendre à un avancement dans le classement de la LAFA. Tous les écoliers, collégiens et autres associations utilisatrices du stade seront également ravis d'en profiter.



TRAVAUX LE CIMETIÈRE

Les travaux permettant un meilleur accès aux tombes sont presque achevés et plusieurs rampes ont été réalisées aux endroits périlleux. Les main-courantes seront fixées au courant de l'été. Le fleurissement et l'aménagement paysager du nouveau columbarium situé à droite de l'entrée principale ont été mis en place ce printemps et donnent un

aspect apaisant à cet endroit de souvenir. L'accès au récupérateur à déchets a été facilité, ce qui doit inciter à son utilisation.



TRAVAUX LE SQUARE GRANGE AUX DIMES

L'espace urbain dégagé par la démolition de l'ancienne ferme Jacob, situé au débouché de la rue de la grange aux Dîmes, est un endroit stratégique pour la centralité, le dynamisme commercial et l'attractivité d'Ingwiller. L'objectif est de transformer l'actuel parking provisoire en un espace de vie préservant l'ancien, un lieu de rencontre avec un aménagement paysager et une mise en valeur des ressources du territoire par un large usage du grès. Un maximum de place de stationnement devrait être préservé. La circulation automobile sera revue avec une voirie à vitesse réduite. La minéralité de ce nouveau square sera limitée par de la végétation, pourquoi pas des tilleuls comme ceux qui bordaient jadis la rue de la place du marché ? Cette esquisse sera encore travaillée en commission. Tous les efforts seront faits afin que cet espace public s'anime, se dynamise et dégage un sentiment de bien-être, que ce soit pour les usagers qui prendront le temps de s'y arrêter ou pour les riverains. Ceux-ci seront consultés lors d'une réunion publique.





TRAVAUX

LES PISTES CYCLABLES

Située à la fois au milieu des prés et dans le contrefort des Vosges, Ingwiller a pour vocation de devenir un carrefour stratégique pour les pistes cyclables. Certaines sont déjà aménagées et balisées, notamment vers Bouxwiller, Neuwiller et Dossenheim en partant de la route des Romains mais aussi vers Niederbronn, en partant du Seelberg. La petite route reliant la ZAC à Obersoultzbach, va également être interdite aux automobiles et rendue au cheminement doux.



Pour compléter ce réseau, il ne restait plus que la jonction avec la vallée de la Moder afin de rallier Wingen sans emprunter la CD 919 particulièrement dangereuse pour les 2 roues. La configuration topographique de cette zone rend ce projet complexe



mais le dossier avance bien au niveau du Conseil Départemental. Zone Natura 2000 oblige, des études environnementales sur la faune et la flore, exigées par la Police de l'eau, ont démarré et vont s'étaler sur une année. Les géotechniciens vont étudier le terrain cet été afin de finaliser le tracé et les ouvrages indispensables. A l'horizon 2021, elle partirait de la route du Rauschenbourg, passerait sous la voie ferrée en empruntant le petit tunnel du Landgraben sur une plateforme, longerait le talus SNCF et aboutirait sur la route de Lichtenberg. Que ce soit pour une simple balade ou pour une sortie sportive, les pistes cyclables

autour d'Ingwiller vous donnent l'occasion de profiter de votre vélo et des paysages merveilleux de la région de manière sportive et ludique.



TRAVAUX

LE COLLÈGE OLYMPE DE GOUGES



Le Conseil Départemental a décidé d'améliorer l'isolation du collège Olympe de Gougues. Cet objectif s'inscrit à la fois dans une démarche de développement durable, mais également

de rajeunissement du collège construit en 1976. Les travaux débuteront au mois de septembre 2019 pour se terminer avec les congés d'été 2020. C'est une isolation extérieure en polystyrène moulé

qui a été retenue. Ce procédé est le plus simple dans sa mise en œuvre, au regard de l'architecture du bâtiment et des demandes de performances en termes d'isolation (pièces fabriquées en usine et collées sur le bâtiment). Les entreprises qui interviendront sont rompues à travailler dans un bâtiment en activité et tout a été pensé pour que les travaux interfèrent le moins possible avec le travail des enseignants et des élèves. Les perçages et autres activités bruyantes se dérouleront pendant la pause méridienne, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. En septembre 2020, vous ne reconnaîtrez plus l'ancien bâtiment !



S'il y a un sujet évident pour l'été, et vous êtes peut-être en train de feuilleter les DNI allongé au bord du bassin, c'est bien l'histoire de la piscine d'Ingwiller. Ainsi, en 1939, après de nombreuses discussions au niveau du conseil municipal quant à son intérêt, sa localisation et son financement, elle aura finalement été inaugurée pour le plus grand bonheur des habitants et de toute la région. Ingwiller étant largement approvisionné en eau grâce à la Moder, elle trouva tout naturellement sa place à proximité du moulin Kleinmühle, l'eau étant pompée dans son canal, le long de la route de Rothbach. De 1946 à 1958, elle a un temps accueilli l'école maternelle dans les baraques du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Est-ce depuis qu'à Ingwiller on parle de « Dassil » pour l'école maternelle ?

L'eau de la piscine, pompée de la Moder, était filtrée à partir de 1956 et préchauffée en 1969 (eau froide avant et fraîche pendant quelques temps encore avant les 28° actuels). Avec un nouveau système de filtration en 1986, une

chaudière à gaz et de nouvelles cabines en 1990, la piscine d'Ingwiller a gagné en confort et en attractivité, mais surtout en conformité dans les contrôles et analyses d'eau.

Dès le début, la piscine comprenait un grand bassin sportif et un bassin adapté plus particulièrement aux enfants avec une hauteur d'eau réduite. Les petits ont eu leur pataugeoire en 1978, pataugeoire qui a subi un relooking total au début des années 1990 pour en faire un espace ludique et sécurisé.



La touche finale de toutes ces améliorations a été la réalisation en 1991 de la fresque sur le mur extérieur par Matthieu Kuhn, fils de Willy

Kuhn d'Ingwiller, tous les 2 artistes peintres. Cette fresque colorée, tout en mouvements et symboles, a traversé les années sans aucun vandalisme mais nécessiterait maintenant d'être rafraîchie et surtout sauvegardée car elle est l'expression du talent artistique d'un enfant d'Ingwiller.

La piscine d'Ingwiller est également réputée pour son bel espace vert, véritable solarium engazonné, îlot de verdure en proximité immédiate de la ville, où il fait bon se prélasser sur son drap de plage, en dégustant une glace ou autre spécialité de la cabane à petite restauration (excellente selon les usagers), autre institution de la piscine.

En 2004, la gestion de la piscine a été transférée à la Communauté de Communes du Pays de Hanau. C'est donc actuellement la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre qui en a la compétence et en gère l'entretien, le personnel, les horaires d'ouverture et les animations comme les cours de natation, les séances d'aquagym ou les activités pour les jeunes.

L'histoire de la piscine est étroitement liée à celle d'Ingwiller car c'est là-bas qu'on apprenait à nager, que se sont nouées et dénouées des amourettes estivales, que les bébés faisaient leur première sortie sociale, que les sujets de société étaient âprement débattus, que des parties effrénées de volley avaient lieu, que les seniors de retrouvaient pour faire des longueurs Et c'est toujours ainsi que ça se passe à la piscine du 1er juin (en général il pleut, sauf cette année) au 31 août (en général, il fait beau).



PLUI DU PAYS DE HANAU

Par délibération du 24 janvier 2019, le Conseil Communautaire a arrêté l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) du Pays de Hanau. Les élus ont rendu le projet de PLUi, qui est soumis actuellement à l'avis des Personnes Publiques Associées. Tous ces avis seront joints au projet de PLUi qui sera soumis à enquête publique organisée à priori à l'été 2019. Désormais, les élus ne peuvent plus faire de modification du PLUi sans qu'elle ne soit demandée pendant l'enquête publique.

Les dates précises de l'enquête publique seront communiquées (site internet, affichage, presse, radio...) dès qu'elles auront été définies avec les Commissaires Enquêteurs..



INSCRIPTION À L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

- Mardi 3 et jeudi 5 septembre de 16h30 à 18h30
- Des portes ouvertes sont également organisées mercredi 3 juillet de 9h30 à 12h (et de 13h30 à 16h à Bouxwiller) et mercredi 4 septembre de 9h30 à 12h (et de 13h30 à 16h à Bouxwiller).

Début des cours : lundi 16 septembre.

Renseignements : 07 76 78 21 33



MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

10 route d'Obermodern • 67330 Bouxwiller

03 88 71 31 79 • accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

www.facebook.com/Communauté-de-communes-de-Hanau-La-Petite-Pierre



PISCINE DE PLEIN AIR

La piscine est ouverte jusqu'au 1er septembre tous les jours de 10h à 19h30.

Des cours de gym douce sont proposés tous les mardis de 9h à 9h45 et des cours d'aquafitness les vendredis de 19h15 à 20h.

Tarifs de ces activités : 3€ + entrée de la piscine

Pendant les mois de juillet et d'août, la pataugeoire de la piscine est ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Bon à savoir :

- Petite restauration, snacking, desserts et boissons proposés par Claude et Line tout au long de la journée.
- En vente à l'accueil :
- Maillots de bain hommes adultes et enfants : 5€ (il est rappelé que la baignade n'est pas autorisée en short de bain).
- Brassards : 5€
- Location de parasol à la journée : 3€

Renseignements : 03 88 89 40 24



L'aire de service pour camping-car, située rue du Pasteur Hermann, est en fonction. Les camping-caristes peuvent acheter des jetons pour cette aire de service à l'Office de tourisme.

L'intérêt d'un tel aménagement est d'améliorer l'accueil des touristes itinérants sur le territoire.

UN « MOF » À INGWILLER



En réalisant une serrure germanique digne d'une œuvre d'art, Jacky Keiff a été titré Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie Serrurerie d'art. Cette serrure à mécanisme apparent, alliant acier et laiton, à trois pènes et deux clés pour sa fermeture, aura nécessité 950 heures de travail, beaucoup de sacrifices et tout le soutien de sa famille. Le maire, l'ensemble des élus et de la population d'Ingwiller, adressent leurs plus sincères félicitations à Jacky Keiff pour ce titre qui lui a été remis à la Sorbonne avant d'être reçu à l'Élysée, par le Président de la République.





Ingwiller a décroché la 3ème libellule et montre ainsi une nouvelle fois son engagement en faveur de l'environnement, avec une politique de zéro produits phytosanitaires pour tous les espaces publics. Adieu aux désherbants, pesticides et autres produits, même au vinaigre et à ceux certifiés bio, et bonjour à l'huile de coude pour notre équipe espaces verts avec une certaine tolérance pour les herbes folles, fleurs de pissenlits qui pointent leurs corolles à grande vitesse, liserons et autres plantes dites mauvaises. La préservation des ressources et la protection des espaces naturels passent bien sûr par l'usage du paillage, le compostage des déchets verts, des espèces adaptées et le retour de la biodiversité en ville comme, par exemple, la prairie fleurie semée devant le rempart, rue de l'Asile. Tous les citoyens mais aussi les entreprises d'Ingwiller, devraient adhérer à cette démarche vertueuse en appliquant les mêmes principes. Pour vous y aider, vous trouverez toutes les semaines la newsletter du SMICTOM sur le site de la mairie www.mairie-ingwiller.eu.



Le fleurissement contribue au bien-être de ses habitants mais également à l'attractivité de la ville. Vous pourrez donc faire une balade artistique et fleurie qui vous emmènera de l'architecture à la peinture en passant par la sculpture, la littérature, la musique, les arts de la scène, le cinéma, les médias, la BD et les jeux vidéo. A ces 10 formes d'art reconnues, mêlées à l'art du fleurissement, l'équipe des espaces verts a rajouté un 11ème art : l'art culinaire. A vous de découvrir tous ces emplacements.



De nouveaux bacs à fleurs reprenant la couleur corten en passe de devenir la signature visuelle de la ville, ont remplacé les vieux bacs en béton. Par ailleurs, les mains vertes d'Ingwiller peuvent s'inscrire au concours des maisons fleuries 2019 avant le 14 juillet.



La légende du colibri, conte amérindien, évoque l'importance pour chacun de faire sa part du travail face à l'urgence environnementale mais également d'unir les forces pour venir à bout de l'incendie qui menaçait de détruire l'arbre de vie. C'est ce qu'on fait les courageux volontaires qui ont bravé la météo pour ramasser les ordures (des autres ndlr) lors du grand nettoyage de printemps. La récolte a malheureusement encore été trop bonne et plutôt que de mobiliser davantage de volontaires pour l'année prochaine, nous appelons au civisme de chacun en arrêtant de jeter nos débris dans la nature, sur les trottoirs et les fossés. Pour vous aider dans cette démarche, des poubelles (avec cendrier) ont été disposées à de nombreux endroits et leur nouvelle esthétique vous incitera peut-être à les utiliser. De multiples distributeurs de sachets pour les déjections canines ont été installés et les maîtres indécents seront verbalisés.





Après un printemps en demi-teinte, des températures estivales en mars et de la neige en avril, nous espérons un été chaud et ensoleillé. **En cas de canicule, vous trouverez les conseils sur Info service 0 800 06 66 66**, conseils qui s'adressent plus particulièrement aux parents de jeunes enfants et aux seniors. Si

vous connaissez des personnes âgées isolées, handicapées ou fragiles, incitez-les à s'inscrire en mairie afin qu'elles puissent recevoir de l'aide en cas de canicule.

L'été doit nous rendre encore plus solidaires et plus respectueux les uns des autres pour une cohabitation sereine. Pas de tapage nocturne ou de décibels trop intenses, pas de courses effrénées de deux-roues motorisés dans les rues d'Ingwiller, pas de tondeuse, scie, perceuse et autres outils bruyants les dimanches/jours fériés après-midis (toléré de 9h à 12h, cf Arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage disponible sur le site de la ville) afin que ces jours et nuits d'été à venir soient des moments agréables pour tous. En cette période de maisons inoccupées pour cause de propriétaires en vacances, la gendarmerie sensibilise à l'opération « Voisins vigilants » et vous invite à appeler le 17 en cas de signes suspects.

Etre plus respectueux de tous doit également s'adresser à nos animaux de compagnie encore trop souvent négligés, abandonnés, surtout en été, voire martyrisés. Selon le code rural (art L214-17) tout animal doit être placé dans les conditions compatibles avec les impératifs biologiques de sa race. Pour exemple, il est interdit d'attacher chien, chèvre, poney... à une courte chaîne et de surcroît au soleil. Un acte de cruauté constaté par la gendarmerie est passible de 2 ans de prison et de 30 000€ d'amende. Par ailleurs, il est rappelé que l'identification des chats est obligatoire et leur stérilisation vivement recommandée.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

L'OMSCALI a pour but de fédérer les associations sans intervenir dans leur gestion, de les soutenir dans l'organisation de leurs manifestations par le prêt de matériel divers et de faire le lien avec la municipalité.

Des réalisations de grande ampleur illustrent parfaitement la collaboration qui s'est mise en place entre elles :

- **Le Marché du Terroir et de l'Artisanat :** les associations d'Ingwiller assureront toute la restauration et la buvette avec redistribution des bénéfices au prorata de leur participation. Dimanche 21 juillet au parc public à partir de 10h.

L'OMSCALI (Office Municipal Sport Art Loisir Ingwiller)

- **Les Foulées du Schlembe :** les associations proposeront les bénévoles indispensables pour les postes de fléchage du parcours, mise en place des courses, remise des dossards, bagagerie, signaleurs, épongeage, buvette, restauration....
- **Le Bar du Coin à La Halle :** les associations volontaires vous accueillent dans cet espace convivial tous les samedis matin, pendant le marché des producteurs. Le bar du Coin commence à être un endroit incontournable d'Ingwiller où il fait bon prendre un café en refaisant le

monde ou simplement pour passer un moment ensemble. Le planning des cafetiers d'un jour est affiché sur la porte.

- **Le Forum des associations :** venez découvrir les associations d'Ingwiller, et peut-être trouver celle qui vous convient, le dimanche 8 septembre de 14h à 18h. Plateau sportif du Bannholz.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



APH Vosges du Nord (Association œuvrant pour les Personnes en situation de Handicap)

Venez rejoindre la toute jeune chorale de l'APH ouverte à toutes et à tous. Répétition tous les mercredis de 16h15

à 17h15 à l'ESAT, route d'Uttwiller. Vous pouvez contacter le 07 71 94 71 46 pour toutes informations.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

La Société de Gym organisera à nouveau 2 semaines de stage multi activités gym au gymnase d'Ingwiller, avec découverte de toutes les activités gymniques (gym loisir, GR, Zumba, arts du cirque...)

- Du 8 au 12 juillet de 14h à 17h
 - Du 15 au 19 juillet de 14h à 17h
- 30€ la semaine (Inscription validée avec le règlement) Inscription à la semaine 06 70 40 44 11 ou sur gym.ingwiller@hotmail.fr



**La finale de la Coupe de la Ligue française de football
Racing Club Strasbourg/ Guingamp**



La veillée pour la paix du Groupe Inter-religieux



Le concert de printemps de la Musique Municipale



Une des nombreuses sorties du Club Vosgien



La chasse au chocolat organisée par l'association d'Schlembe



**Le concert Pierre Lemarchal « Nos plus belles années »
organisé au profit de la lutte contre la mucoviscidose**



La kermesse franco-turque



Le Printemps des Artistes



Les lauréats du concours photo 2018-2019



David HUBER 2^{ème} prix, Yann DOPPLER 1^{er} prix et Alain CASPAR 3^{ème} prix



1^{er} prix, Yann DOPPLER, "En revenant d'Obersultzbach"

8 mai



« d'Stettler ou de l'utilité d'être bête » du Théâtre de Lichtenberg



Le concert de l'ensemble de cordes de l'École Intercommunale de Musique



Le concert de l'ensemble « A-Muses-Voix »

Mesdemoiselles, Mesdames, rejoignez la chorale A-Muses-Voix.
Contactez Annalisa Poirel au 06 48 84 29 95 pour toute info.



Le Trec du Seelberg



La sortie au jardin des Callunes avec le Club TLL



Une sortie pédestre du Club TLL



Le Salon de l'habitat organisé par l'Union des Commerçants d'Ingwiller à La Halle



Le défilé de costumes réalisés par les élèves du lycée Schattenmann



Le jubilé de l'Amicale 34



Le concert Easy rock band



Le petit orchestre au marché



La fête de la Paroisse protestante



La brocante du SRIB



Une rose un espoir



La Fête de la musique



La Sortie des aînés organisée par le CCAS



Croisière sur le Vieux Rhin après embarquement à Breisach





©Photo K.Eich

MARIAGE 2^{ème} TRIMESTRE



11 mai	Franck RUBENTHALER et Johanna BARBIN
1er juin	Cyrille DOERFLINGER et Priscilla KEMPFER
29 juin	Gilles BLANALT et Pascale SINGER

NAISSANCES 1^{er} TRIMESTRE



INANÇ Malik	2 janvier 2019	SALUSTRI Milo	1er février 2019
WALLET Evy	14 janvier 2019	TIMIS Léna	14 février 2019
ELIE Esmée	21 janvier 2019	BENJAMOILE RISS Maxime	7 mars 2019

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 3^{ème} TRIMESTRE



11 juillet	GIESIE Simone, 92 ans	20 août	ZEITER née MUHR Elsa, 92 ans
16 juillet	ERTZINGER Robert, 98 ans	28 août	KLEIN née MUNSCH Yvonne, 91 ans
21 juillet	REMPP Alfred, 99 ans	4 septembre	ZILLIOX Emile, 92 ans
21 juillet	GRIESS née RICHERT Sophie, 90 ans	12 septembre	VOLTZ née RUDOLF Marie-Reine, 90 ans
29 juillet	SCHWARZ Alice, 90 ans	13 septembre	FUCHS née STUTZMANN Madeleine, 92 ans
17 août	COURTADON née CHABEUF Charlotte, 97 ans	29 septembre	HAAS Georges, 91 ans

DÉCÈS 1^{er} TRIMESTRE



ZIEGLER née ENGEL Yvonne	1er janvier 2019 • 87 ans	SOLT Robert	27 janvier 2019 • 69 ans
SCHOTT née MAGER Anne	6 janvier 2019 • 97 ans	TRAPPLER née ECKL Walburga	15 février 2019 • 96 ans
SCHILER Marguerite	7 janvier 2019 • 89 ans	REICHHART Bernard	18 février 2019 • 83 ans
BEVEL Albert	8 janvier 2019 • 89 ans	KLEINSCHMIDT née FINITZER Annette	18 février 2019 • 80 ans
FORLER Raymond	9 janvier 2019 • 68 ans	RICHERT née SCHNEPP Anne	21 février 2019 • 93 ans
BERLOCHER Monique	9 janvier 2019 • 64 ans	MUTZIG Alfred	24 février 2019 • 77 ans
GIESI Frédéric	21 janvier 2019 • 88 ans	SIEDEL Suzanne	21 mars 2019 • 87 ans
KLEIN née SCHNEIDER Béatrice	23 janvier 2019 • 81 ans	LAGEARD Georges	29 mars 2019 • 80 ans

Tous les mardis : Visite de la synagogue. A partir de 20h

Mardi 2 juillet **Après-midi Pétanque** et goûter avec le Club TLL. Au Parc Public à partir de 14h
Infos au 03 88 89 54 35

Mercredi 3 juillet **Portes ouvertes de l'Ecole Intercommunale de Musique.** De 9h30 à 12h.

Samedi 6 juillet **Barbecue de l'Amicale 34**

Soirée tartes flambées-Pizza-Grillades de l'Amicale des Sapeurs-pompiers.

Au centre de secours à partir de 18h. Exposition du matériel. Soirée dansante avec DJ.

Journée au « Hexehiesel », avec le Club Vosgien.

Rendez-vous à 11h au Chalet. Infos au 03 88 89 51 13

Dimanche 7 juillet **Finale du tournoi de tennis.** Paëlla à midi.

Sur réservation au 06 89 40 18 56.

Mardi 9 juillet **Sortie au sentier des sources à Reipertswiller,** avec le Club Vosgien.

Départ à 13h30 au parking de la piscine. Infos au 06 70 76 78 67

Sortie à Niederbronn les bains avec le Club TLL. Infos au 06 76 35 53 80

Samedi 13 juillet **Festivités de la Fête Nationale. Défilé aux flambeaux**

à 21h avec la fanfare de la Musique Municipale et l'Amicale des Sapeurs-pompiers.

Bal champêtre animé par l'orchestre

Comm'Un Accord. Show "Eau - Feu - Laser".

Buvette et restauration assurée par le Judo Club tout au long de la soirée.

Dimanche 14 juillet **Fête Nationale. Cérémonie officielle à 11h.**

Distribution du "14 juillet Wegele" aux écoliers. Apéritif concert donné par l'harmonie de la Musique Municipale

Sortie aux sources de la Moder, avec le Club Vosgien.

Départ à 9h au chalet. Infos au 06 15 40 97 99

Mardi 16 juillet **Sortie sur la journée à Obersteinbach,** avec le club Vosgien.

Infos au 03 88 89 49 67

Dimanche 21 juillet **Marché du terroir et de l'artisanat** au parc public à partir de 10h.

Apéritif concert avec l'Association Folklorique Herrenstein à 11h.

Country music à 14h avec l'orchestre RODEO et piste pour les danciers

Animations enfants. Restauration midi et soir assurée par les associations.

Mardi 23 juillet **Barbecue au restaurant « Comtes des Hanau »** à Ingwiller avec le Club TLL.

Infos au 06 76 35 53 80

Vendredi 26 juillet **Sortie sur la demi-journée,** avec le Club Vosgien.

Départ à 13h30 au moulin Vollach. Infos au 03 88 89 51 13



sam 13/07
19h sportifs méritants
21h retraite aux flambeaux
23h "EAU, FEU & LASER"
show inédit !
bal champêtre avec COMMUN'ACCORD

la fête nationale à INGWILLER
parc public (près piscine)

dim 14/07
11h cérémonie officielle
apéro-concert
Musique Municipale
distribution "wegele" aux enfants
Ingwiller restauration: JUDO CLUB

Marché du Terroir et de l'Artisanat
INGWILLER
Parc Public (près Piscine)
3^e édition

dimanche 21 JUILLET
à partir de 10 heures

à 11h apéro-concert
Musique Folklorique
à partir de 14h country music avec **Rodeo**
piste pour les danciers
animations enfants
restauration midi & soir / entrée libre
Ingwiller ANIM'INGWILLER OMSCALL EST FM



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS AOÛT

Tous les mardis : Visite de la synagogue. A partir de 20h

Jeudi 1^{er} août	Sortie sur la journée au Loosthal (GORNA), avec le Club Vosgien. Infos au 06 15 40 97 99
	Soirée Dans'Ing à La Halle , place du marché à 20h avec le Groupe Folklorique d'Obermodern. Entrez dans la danse, « Kum un danz met uns » dans les moments de danse participative. Petite restauration à partir de 19h
Dimanche 3 août	Soirée Tartes Flambées-Pizzas de la Paroisse catholique. Dans le jardin de l'église. A partir de 18h.
Mardi 6 août	Sortie sur la journée à Wangenbourg , avec le Club Vosgien. Infos au 03 88 89 49 67
Jeudi 8 août	Soirée Dans'Ing à La Halle , place du marché avec le groupe Salsavibrations de Saverne. Entrez dans la danse, « Kum un danz met uns ». Ambiance latino. Petite restauration à partir de 19h
Mardi 13 août	Concert « Hors les murs » avec l'ensemble « Les Orteils décollés » . Musique Klezmer et jazz manouche. Dans le cadre du festival Au grès du jazz de La Petite Pierre. A La Halle, place du marché à 20h. Petite restauration à partir de 19h.
Vendredi 16 août	Sortie sur la demi-journée à Niederbronn , avec le Club Vosgien. Infos au 07 70 67 30 43
	Messti au Champ de foire . Ouverture des attractions à 17h. Buvette et restauration assurées par l'ASI.
Samedi 17 août	Messti au Champ de foire . Ouverture des attractions à 14h. Feu d'artifice offert par les forains et la Ville à 23h. Buvette et restauration assurées par l'ASI.
Dimanche 18 août	Les 17èmes Foulées du Schlembe . A partir de 9h au plateau sportif. Buvette et restauration.
	Messti au Champ de foire . Ouverture des attractions à 14h. Buvette et restauration assurées par l'ASI.
Lundi 19 août	Messti au Champ de foire . Ouverture des attractions à 14h. Buvette et restauration assurées par l'ASI.
Mardi 20 août	Messti au Champ de foire . Ouverture des attractions à 10h. Buvette et restauration assurées par l'ASI.
	Foire trimestrielle « Johrmärik » de 8h à 18h au centre-ville.
Jeudi 22 août	Sortie sur la journée sur le circuit des crêtes, avec le Club Vosgien. Départ à 8h. Infos au 03 88 89 47 93
Dimanche 25 août	Sanglier à la broche des Pêcheurs . A l'étang à partir de 11h30. Inscription au 06 85 01 47 16
	Concert de musique baroque avec l'ensemble « Le Masque ». A la synagogue à 20h30. Entrée libre. Plateau.
Mardi 27 août:	Sortie sur la demi-journée au sentier des châtaigniers à Lichtenberg, avec le Club Vosgien. Infos au 07 81 72 39 20.



Dimanche 1^{er} septembre	Journée du patrimoine juif. Visite du cimetière à 11h et de la synagogue à 15h et à 17h. Entrée libre
Lundi 2 septembre	Rentrée des classes
Mardi 3 septembre	Sortie sur la journée à La Petite Pierre, avec le Club Vosgien. Infos au 06 75 86 16 35 Inscription à l'Ecole Intercommunale de Musique. De 16h30 à 18h30.
Mercredi 4 septembre	Portes ouvertes de l'Ecole Intercommunale de Musique. De 13h30 à 16h.
Jeudi 5 septembre	Atelier mémoire avec l'Amicale 34. A 14h à L'Escale.
Dimanche 8 septembre	Forum des associations. Au plateau sportif du Bannholz de 14h à 18h. Buvette et petite restauration.
Lundi 9 septembre	Sortie aux Thermes Caracalla à Baden Baden, avec le Club TLL. Infos au 03 88 89 54 35
Jeudi 12 septembre	Présence de l'unité mobile Ithaque. Information et dépistage anonyme et gratuit sur les hépatites et le VIH. Parking rue du pasteur Herrmann face au Neuenberg, de 15h à 18h. Sortie sur la demi-journée au sentier des verriers à Wingen, avec le Club Vosgien. Départ à 13h30 au parking de la piscine. Infos au 06 70 76 78 67
Samedi 14 septembre	Danses et musiques africaines. Journée sous la direction de Dri Dembele avec initiation à la danse en matinée et concert à 20h. A l'Espace Socio-culturel.
Dimanche 15 septembre	Marche Gourmande « Voyage dans le temps, de 1950 à 2010 ». Organisée par l'ASI et les Kahleburjer'Leue. Inscription au 03 88 89 42 27
Lundi 16 septembre	Rentrée de l'Ecole Intercommunale de Musique.
Mardi 17 septembre	Sortie sur la journée au Pfeiferberg, avec le Club Vosgien. Infos au 07 86 35 02 75
Dimanche 22 septembre	Journée « Sentez-vous sport » avec l'Ascadie. A l'étang de pêche à partir de 10h. Journée nationale du patrimoine. Visite du cimetière à 11h et de la synagogue à 15h et à 17h. Entrée libre
Mardi 24 septembre	Sortie pédestre avec le Club TLL. Renseignements au 03 88 89 59 25
Jeudi 26 septembre	Sortie sur la demi-journée à Weinbourg, avec le Club Vosgien. Départ à 13h30 au terrain de tennis. Infos au 06 70 76 78 67
Samedi 28 septembre	Balade crépusculaire le long de la Moder, organisée au profit de Mémoires de Femmes. Rendez-vous à 17h30 à l'étang de pêche pour un départ groupé à 18h. Réservation au 06 29 91 15 71 ou sur memoires.de.femmes@free.fr



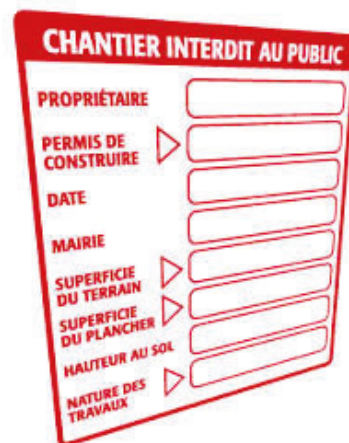


Les infos du SMICTOM

Il y a encore des efforts à faire dans le tri sélectif car trop de poubelles jaunes ne sont pas levées pour cause d'erreur de tri. Non aux emballages plastiques, barquettes alimentaires ou pots de yaourt. Oui aux bouteilles plastiques, canettes ou boîtes en métal, papiers, cartons et journaux (sans le blister en plastique). Et n'oubliez pas de rentrer votre poubelle orange (ordures ménagères) après le passage du camion collecteur car en la laissant dehors (même vide), vous risquez une levée la semaine suivante et donc une facturation évitable.

Règles d'urbanisme

Vous avez des projets de travaux sur votre propriété comme la réalisation d'une véranda, d'une pergola, une modification de porte en fenêtre ou fenêtre en porte, la création d'une ouverture, la construction d'un mur de clôture ou la construction d'une piscine...etc. Tous ces aménagements, réalisés par vous-même ou par des professionnels et même de faible importance, nécessitent une Déclaration Préalable de travaux (DP) avant leur démarrage. La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. La déclaration préalable de travaux doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée en main propre à la mairie. Après enregistrement, la mairie vous délivre ou vous envoie un récépissé avec le numéro du dossier. Le bénéficiaire d'un droit d'urbanisme doit afficher sur son terrain l'arrêté de cette autorisation. L'affichage se fait sur un panneau, dédié à l'urbanisme, disponible dans les magasins de bricolage, qui doit contenir impérativement certaines informations obligatoires. Ce panneau doit être affiché pendant toute la durée des travaux et ce dès la notification de l'arrêté et pendant minimum 2 mois. Il sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme. N'hésitez pas à venir en mairie pour plus d'informations que vous trouverez également sur le site www.service-public.fr



Carte nationale d'identité - Passeport

Attention à la date de validité de vos passeport et carte nationale d'identité car les délais pour leur renouvellement peuvent atteindre 2 mois en raison des contraintes de biométrie. En France, la carte d'identité reste valable 5 ans après la date d'échéance. L'établissement de ces documents se fait exclusivement sur rendez-vous (03 88 89 47 20).

Permanence Police municipale

- Lundi de 14h à 15h.
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 9h30.
- Téléphone 09.61.62.97.86 pendant les heures de permanence et 03.88.89.47.20 (Standard Mairie aux heures d'ouverture) hors heures de permanence ou en cas d'absence au bureau de la police municipale.

Bibliothèque Municipale (dans ses nouveaux locaux)

Mardi 19h30 à 20h30 // Mercredi 10h-12h et 14h-16h
Samedi 10h-12h et 14h-16h

Fermée le mercredi matin pendant les congés scolaires

Marché hebdomadaire

Tous les samedis de 8h à 12h à La Halle, place du marché. Vous y trouverez fruits, légumes, viandes, fromages, miel, bretzels...

Bar du Coin à La Halle

Les associations d'Ingwiller vous y attendent tous les samedis de 8h à 13h.

Ouverture déchèterie :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h. Le samedi de 9h à 18h en continu.

Point d'Information de l'Office de tourisme intercommunal Hanau-La Petite Pierre

Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (17h le samedi)

Horaires de la Trésorerie de Bouxwiller :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Fermée les mercredis et vendredis

Horaires du bureau de poste d'Ingwiller

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 9h à 12h.

Les 2 panneaux lumineux placés, l'un au centre-ville et l'autre route de Haguenau, vous rappellent les manifestations à venir et vous donnent les informations urgentes de dernière minute. N'oubliez pas de ralentir et de lever 1 œil pour rester connecté...

Plus d'infos et de renseignements pour toutes les manifestations sur www.mairie-ingwiller.eu